

Vie associative

Juin

- Vendredi 10 : RST Football-inscriptions saison prochaine de 18h à 20h
Samedi 11 : Pique-nique de l'école J.Y. Cousteau – Vatican
Samedi 11, 18 et 25 : RST Football-inscriptions saison prochaine de 10h à 12h
Dimanche 12 : Messe animée par la fanfare pour son centenaire – vin d'honneur place de l'église
Vendredi 17 : Fête de fin d'année de l'école publique J.Y. Cousteau à l'école
Vendredi 17 : Assemblée générale du RST Football au stade
Samedi 25 : Fête communale à l'occasion du centenaire de la Fanfare en centre ville

Juillet

- Samedi 2 : Randonnée pédestre semi nocturne de la chasse et du tennis
Samedi 2 : Gala de danse de Tempo Danse – salle polyvalente
Dimanche 3 : Gala de danse de Tempos Danse – salle polyvalente
Mercredi 13 : Feu d'artifices à la Moulinette

FORMATIONS B.A.F.A. B.A.F.D.

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse passé par la Commune avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée et la M.S.A., la commune de Tiffauges a la possibilité de financer partiellement les formations BAFA et BAFD réalisées par des jeunes Teiphaliens.

Ces formations peuvent être prises en charge à 50% par la commune (avec pour référence le tarif de formation du partenaire de la commune) et dans la limite des crédits disponibles.

Pour tous renseignements veuillez vous adresser au secrétariat de mairie.

A propos de la fête de la Musique du 25 juin

Cette fête aura une dimension exceptionnelle cette année (voir l'éditorial) avec la conjugaison du centenaire de la Fanfare. Pour accueillir les artistes et les spectateurs, le centre-ville sera interdit à la circulation du samedi 25 juin à 6 h jusqu'au dimanche à 6 h :

La Grand-Rue sera fermée sur toute sa longueur, depuis la place Gilles-de-Rais jusqu'à la rue du Puy-Pelé.

La rue du Château et les rues de l'Aumônerie et des Moines seront aussi fermées. (Les riverains pourront accéder à leur domicile depuis la rue du Puy-Pelé)

La rue du Val-de-Sèvre sera mise en sens unique depuis la place Gilles-de-Rais jusqu'à la cité des Coteaux pour permettre la sortie des véhicules.

La rue des Douves sera remise en double sens.

Campagne de lutte collective contre les rats et les souris

Toute personne intéressée pour du raticide ou du souricide devra remplir un bon de commande.

Celui-ci peut être retiré dès maintenant en mairie et devra être retourné avant le 17 septembre 2011 dernier délai, aux heures d'ouverture :

du lundi au samedi : 09 H – 12 H
le mardi après-midi : 16 H – 18 H
le jeudi après-midi : 16 H – 17 H

Tarifs

Raticide en boîte de 1 kg : 8.00 €
Raticide en seau de 3 kg : 19.00 €
Raticide en sac de 20 kg : 60.00 €
(réservé à usage professionnel)
Souricide en boîte de 1 kg : 9.50 €

Lutte contre le frelon asiatique

Un nid de frelons asiatiques a été découvert à l'automne 2010 au faite d'un arbre du pré du Bateau-lavoir. Rappelons que cet insecte s'attaque aux abeilles et qu'il est donc déclaré nuisible.

Assez facilement reconnaissable, il est plus petit que le frelon européen : de couleur marron foncé, il est marqué de taches orange sur la tête et sur l'abdomen.

Il est nécessaire de lutter contre la prolifération du frelon : on peut le piéger à l'aide pièges du commerce ou d'une simple bouteille plastique dont on a découpé le goulot pour l'insérer à l'envers dans le reste de la bouteille.

Il est aussi important de signaler la présence de nids à la mairie qui se chargera de prévenir la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles.

Banquet de classe

Banquet des 40 ans

Vous êtes né(e) en 1971, alors venez fêter vos 40 ans le **samedi 22 Octobre 2011**.

Réservez d'ores et déjà votre soirée et contactez-nous au 02.51.65.73.22 ou cicfm.menand@sfr.fr pour plus d'informations. "



Bulletin Municipal
de Tiffauges

Le Teiphalien Juin 2011

Éditorial

" LA TEIPHALIZIC "

La fanfare est l'une des plus anciennes associations à Tiffauges. Elle fête ses 100 ans cette année.

Un siècle de musique ! 1911-2011

La fanfare toujours existante, résiste aux nombreuses modernités musicales. Elle est toujours là, fidèle à elle-même.

Teiphaliens et Roussayais, nombreux sont celles et ceux qui ont partagé son enthousiasme.

Animés de bons sentiments et pour le plaisir de la musique, ils ont pérennisé aux oreilles et aux yeux de tous leur présence aux fêtes populaires.

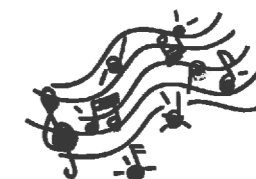
Pour cette occasion, la musique associe l'ensemble des Teiphaliens à cet événement lors d'une grande fête le samedi 25 juin 2011.

Cette fête se déroulera dans le centre ville de Tiffauges. Elle débutera ce samedi à 11h30 avec l'ouverture en musique du R.S.T. Fanfare. Puis se succéderont divers groupes musicaux intervenant tout au long de la journée, agrémentée d'une exposition de voitures et motos anciennes, d'animations pour les enfants et d'un animateur hors du commun.

Il sera possible de se restaurer le midi ainsi que le soir sur réservation au 02.51.65.79.39.

La journée se terminera par un bal populaire gratuit avec un grand orchestre professionnel de La Rochelle.

Cette journée est à votre " portée ", prenez-en " note " !



**CONSEIL MUNICIPAL N°119
du 30 mai 2011**

Étaient présents:

MM GIRAUD, Maire, MM CHATRY, LANDREAU, adjoints.
Mmes BARREAU, BAUDRY, BRIN, GARREAU, MADIOT
MM. CHIRON, HOUSSAYE, OGER, POILANE

Absents excusés: Mme GAUTRON, M. BROSSET

Procurations: Mme GAUTRON à Mme BARREAU, M. BROSSET à M. CHATRY

Secrétaire de séance:

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 30 mai 2011 à 20h30, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAUD, Maire.

Après en avoir délibéré, il décide d'adopter le compte-rendu de la réunion du 28 mars 2011,

1 – Décision prise dans le cadre des délégations accordées au maire

- Renouvellement d'une ligne de trésorerie de 200 000 € auprès du Crédit Agricole au taux Euribor 1 mois + 0.60 %.
- Emprunt de 140 000 € pour l'achat de la maison Gautret. Après appel d'offres, la Caisse d'Épargne a été retenue pour un prêt multipériode sur une durée de 25 ans avec un taux initial (2 premières années) de 3.40 %.
- Devis signé pour l'achat de décorations de Noël avec la société Décolum Technic Industrie pour un coût de 3 120.60 € T.T.C. et devis de location triennale signé avec la même société pour un coût de 3 210.30 € T.T.C. (soit 1390.72 € par année).

2 – Désignation des délégués pour le comité syndical du Syndicat de la Sèvre aux Menhirs Roulants et des ses affluents

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la modification des statuts du Syndicat Hydraulique de la Sèvre aux Menhirs Roulants et au changement de sa dénomination en Syndicat de la Sèvre aux Menhirs Roulants et de ses affluents, il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant.

Titulaires: M. CHIRON Dominique
M. CHATRY Maurice
Suppléants: M. HOUSSAYE Daniel

Après délibération, les candidats mentionnés ci-dessus sont élus.

3 – Approbation des statuts modifiés du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Verrie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réorganisation territoriale des S.I.A.E.P., le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de La Verrie a vu ses statuts modifiés. Il convient donc de délibérer afin de les approuver.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver les statuts modifiés du Syndicat Intercommunal d'Assainissement La Gaubretière.

4 – Plan Climat Énergie Collectivité avec le SyDEV

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SyDEV propose la signature d'un Plan Climat Énergie Collectivité. Cet outil permettra entre autres à la commune d'étudier la mise en place d'actions concrètes afin de maîtriser sa consommation énergétique.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à conclure avec le SyDEV une convention cadre Plan Climat Énergie Collectivité.

5 – Réalisation d'audits énergétiques sur les bâtiments communaux

Dans le cadre du Plan Climat Énergie Collectivité, la commune de Tiffauges souhaite inscrire le projet de la future mairie dans la démarche. Ainsi un audit énergétique du bâtiment (presbytère) va être programmé par le SyDEV et réalisé par la société SONING. La coût de cet audit sera de 1 400 € H.T. mais seulement 20% du coût sera à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal accepte de confier au SyDEV la réalisation de l'audit énergétique de la future mairie et autorise donc Monsieur le Maire à signer la convention relative aux modalités techniques et financières.

6 – Travaux de voirie 2011 : choix de l'entreprise

Suite à un appel à concurrence pour la réalisation de travaux de voirie (rue du Prieuré et une partie de la VC n°5), deux entreprises ont répondu dans les délais (GIRARDEAU et SMTR).

Après délibération, la société SMTR a été retenue pour réaliser les travaux de voirie en 2011 dans la limite du budget fixé initialement soit 20 000 € T.T.C.

7 – Achat de défibrillateurs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux devis avaient été demandés pour l'achat de défibrillateurs (Cardioseccours et Cardiouest).

Après analyse des offres, c'est la société Cardioseccours qui a été retenue pour un coût de 1 670 € H.T. (le défibrillateur) soit un coût total pour l'achat de 2 défibrillateurs de 3 340 € H.T.

8 – Demande de subvention au Conseil Général pour la restauration de registres d'état civil

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que 5 registres de naissance datant de 1903 à 1952 ont fait l'objet d'un devis de remise en état car ils sont très abîmés.

Le devis de l'Atelier du patrimoine s'élève à 823.50 € H.T. soit 984.91 € T.T.C.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil Général de la Vendée pour la restauration d'archives

9 – Demande de subvention au Conseil Régional pour les travaux de mise en sécurité d'un contrefort de la chapelle Saint Nicolas

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention de 20% du montant des travaux de mise en sécurité d'un contrefort de la chapelle Saint Nicolas auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire.

10 – Opération plantations 2011

Afin de poursuivre le programme de plantations, Monsieur le Maire propose au Conseil de renouveler l'opération Plantations pour l'année 2011 en partenariat avec le Conseil Général de la Vendée et la Chambre d'Agriculture.

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'opération Plantations pour 2011.

11 – Recensement 2012 – nomination d'un coordonnateur

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vertu du décret n°2003-561 du 23 juin 2003, la commune de Tiffauges figure sur la liste des communes qui ont à réaliser l'enquête de recensement de la population en 2012.

A ce titre, la commune de Tiffauges doit procéder à la nomination d'un coordonnateur communal.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à la nomination du coordonnateur communal.

12 – Attribution des subventions pour l'année 2011

Après délibération, les subventions suivantes ont été attribuées pour l'année 2011 :

DÉNOMINATION DES ASSOCIATIONS	Subventions 2011
A – Association à vocation sociale	
A.C.P.G. et C.A.T.M.	150.00 €
Amicale des pompiers	154.50 €
Été jeunes en liberté	3.39€/jour/enfant
Association service de l'enfance	3.39€/jour/enfant
Association des assistantes maternelles	120.00 €
A.D.P.C. Secouristes	120.00 €
Amicale Laïque école J.Y.Cousteau	120.00 €
Amicale Laïque – classe transplantée	1 440.00 €
APEL école Notre Dame- classe découverte	4 720.00 €
Le Pied à l'Étrier	120.00 €
Vacances et Familles	3.39€ /jour/enfant
B – Associations sportives	
R.S.T. Football	1 328.25 €
R.S.T. Judo	345.00 €
R.S.T. Tennis	293.25 €
R.S.T. Volley-Ball	396.75 €
R.S.T. Cyclo-teiphalien	120.00 €
Tempo danse	1 017.75€
R.S.T. Badminton	414.00 €
C – Autres associations	
Club d'amitié teiphalien du 3 ^{ème} âge	350.00 €
Club de fitness et gym douce	171.75 €
Malibu Couleur	120.00 €
Comité des fêtes	590.00 €
Société de chasse « St Hubert »	120.00 €
Société de pêche « Le Goujon teiphalien »	120.00 €
Peintres en Teiphalie	200.00 €
Compagnie Teiphalia	229.90 €
R.S.T. Musique	120.00 €
R.S.T. Musique – subvention exceptionnelle 100 ans	8 000.00 €
Comité de Gestion (matériel)	580.00 €

13 – Compte épargne temps

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Technique Paritaire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser la mise en place de compte épargne temps pour les employés communaux.

14 – Divers

- Conseil Municipal Enfants : projet d'aménagement d'une aire de jeux pour enfants près de la MARPA « Le Logis du Bois ».
- Orgue : Travaux de restauration en cours à l'atelier du facteur d'orgues.

Fin de conseil